

DECLARATION DE STRATEGIE EUROPEENNE **LIEE A LA CHARTE ERASMUS+ (2014-2020)**

L'objectif principal de l'ULH concernant la coopération internationale est de recentrer ses activités sur les partenariats forts et d'intensifier la collaboration et les échanges dans le cadre de réseaux. Dans ce cadre, le pilotage central à l'international suit un projet politique de développement autour de 3 dimensions géographiques et relationnelles prioritaires: l'Europe, l'Afrique francophone et une coopération « multi pays » en Asie. L'ULH est membre du groupe de Santander (40 universités dans 16 pays européens) et du réseau ELPIS (European Legal Practice Integrated Studies) avec 36 universités dans 25 pays. L'ULH est membre fondateur du réseau CEMUR (Coopération Europe Maghreb des Universités en Réseau) qui regroupe 27 universités. Les activités de CEMUR portent principalement sur le génie logistique : création de Masters, cotutelles de thèse. L'ULH est membre fondateur du réseau GU8 (Global U8 Consortium) qui réunit les universités du Havre, d'Inha (Corée du sud), d'Haifa (Israël), de Xiamen (Chine), de Hull (Royaume-Uni), d'UNIFOR (Brésil) et d'UniMAP (Malaisie). Le développement durable est le thème fédérateur de ce réseau décliné dans 3 domaines : affaires maritimes, logistique globale et énergies renouvelables. Le choix des partenariats se fait dans le cadre des réseaux ou en cohérence avec les politiques territoriales: coopération Erasmus avec Magdebourg et Dalian, villes jumelées avec la ville du Havre. L'Association Le Havre Dalian regroupant le Port et la Ville du Havre, les établissements d'enseignement supérieur havrais et les acteurs économiques, permet une synergie dont l'effet est très positif pour l'ULH. La plupart de nos partenariats sont pérennes grâce à une bonne connaissance mutuelle. D'autres partenariats sont initiés selon des opportunités thématiques. La Région Haute-Normandie soutient la coopération avec l'université de Béjaia en Algérie dans le cadre de la coopération décentralisée et avec la Basse-Saxe dans le cadre du jumelage des régions. Elle est aussi autorité de gestion pour le programme Interreg IV A pour la coopération dans l'Arc Manche. Des allocations postdoctorales régionales sont attribuées afin d'initier ou de soutenir des projets de recherche en lien avec des partenaires internationaux.

UNE MOBILITE ENCADREE: Un large choix de partenariats est proposé dans le cadre d'Erasmus (84 accords), en Asie et Amérique Latine dans le cadre d'accords, aux Etats-Unis avec le réseau ISEP et au Québec dans le cadre de la CREPUQ. Les flux Erasmus sortants sont en progression (2ème place du classement national Erasmus en 2010-2011). Les flux entrants concernent les étudiants venant de pays hors Europe, l'une de nos priorités est de renforcer la mobilité entrante Erasmus. Les responsables RI des facultés, en lien avec le SRI, mutualisent leurs bonnes pratiques, leurs accords de coopération. Ils sont membres du groupe de pilotage RI et sont informés des opportunités de projets par le SRI. Ce groupe a pris part à l'élaboration de la Charte et a entamé un chantier sur la mise en place d'outils de communication: refonte du site web, dépliants, catalogue de cours. Un groupe projet va être mis en place dans le cadre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information (2012-2016) permettant un SI de gestion des échanges internationaux. La politique linguistique de l'ULH est un levier important pour soutenir la mobilité. L'ULH a mis en place un fonds de mobilité pour séjour d'études et stages. Ce fonds est complété par celui de la Ville du Havre et pour les stages par celui de la Région Haute-Normandie.

De plus, l'ULH a pris une mesure incitative de soutien à la mobilité Erasmus des personnels par un cofinancement des missions STA et STT. Un guichet unique existe pour les formalités liées aux titres de séjour. La participation à des programmes de mobilité comme Erasmus, ISEP et Sciences Sans Frontière est conditionnée par le respect de critères de qualité au niveau de la sélection, de l'accueil et du suivi pédagogique. L'ULH développe une politique d'accueil de qualité avec des compétences partagées entre services (SRI, scolarité et vie étudiante, culturel et sportif, recherche, médecine et handicap). Les progrès réalisés dans ces domaines sont étendus à tout type de mobilité.

DES FORMATIONS INTERNATIONALES INTEGREES : Le développement de doubles diplômes, de formations bilingues ou en langue anglaise est inscrit dans le contrat d'établissement. Les 4 formations bilingues en licence et les 2 formations en langue anglaise au niveau Master sont un tremplin pour créer des doubles diplômes: en génie civil avec Horsens, en droit dans le cadre du réseau Hanse Law School, en commerce international avec Budapest. Certains enseignements sont dispensés par des enseignants étrangers, ce qui permet d'enrichir les méthodes pédagogiques et d'encourager la mobilité au sein de nos réseaux. Un Master International des Ecoles d'Ingénieurs est en préparation.